Compte-rendu d'audience du 23/03/2016 : point d'étape P.C.R.P.
Un coup pour rien ?

Des points d'étape réguliers avaient été promis par la Direction au sujet de la mise en place du Pôle de Contrôle des Revenus et du Patrimoine (P.C.R.P.). Ce 23 mars, une réunion s'est tenue sur l'avancement des différents travaux. Les collègues de la future antenne de Salon étaient présents aux côtés de leurs organisations syndicales, Solidaires et C.G.T., ainsi que Mme Valérie MICHEL-MOREAUX (Pôle Pilotage et Ressources), Mr Philippe GLAPA (R.F. Aix), Mr Patrick CASABIANCA (Pôle Fiscal), Mr Christophe RACOUCHOT (Immobilier et Conditions de travail) et Mr Yves BRIOUDE (Contrôle Fiscal).

A la sortie de cette réunion, le constat est édifiant : l'avancée des travaux est au point mort. Il est toujours urgent d'attendre, aussi bien sur le plan des questions métier que des interrogations au sujet de l'installation immobilière. Si Mr PONS nous avait vendu la dernière fois un « il reste huit mois, on a le temps », ce coup-ci nous avons eu droit à un « il reste cinq mois ». Certes...

En préambule, Mr CASABIANCA s'est borné à nous rappeler ses arguments pour le « choix d'un pôle départemental élargi » : un pilotage plus présent aussi bien pour la F.I. que les cellules C.S.P., une « adaptation des moyens aux enjeux » et une « gestion départementale grâce à la dématérialisation ». Les collègues des antennes d'Aix ou de Marseille pourraient ainsi, à terme, récupérer des contrôles de Salon si les effectifs de cette antenne ne suffisent pas (« rééquilibre par les méthodes décentralisées de contrôle »). Ce n'est pas une réponse ! Est ce ce genre d'argument qui va rassurer les collègues qui craignent pour l'avenir d'une antenne déjà rabougrie ? Mme MICHEL-MOREAUX compte sur la « montée en compétences » des collègues : en effet, grâce à la polycompétence des agents, un agent réussira à faire le travail de deux ou trois, évidemment ! Mr GLAPA vend alors son plan de formation (72 jours si besoin). De qui se moque t on ?
Bref, rien de nouveau au sujet des missions, du pilotage ni des liens avec les autres services. Le P.C.R.P. doit naître au 1er septembre, et toujours rien...

Les collègues de Salon ont réaffirmé avec détermination leur exigence de conserver à Salon une antenne de pleine et entière compétence (gestion et contrôle F.I., D.F.E., C.S.P.) en adéquation avec la philosophie de la Direction Générale, pour l'efficacité du contrôle fiscal, pour la qualité de vie au travail des agents. En guise d'illustration, la pétition massivement signée par les agents du département a été remise à nos interlocuteurs.
Pour Solidaires, la Direction locale peut nous présenter toutes les organisations possibles, il s'agit d'un problème d'effectif : comment, par exemple, accomplir la mission de gestion F.I. sans les agents nécessaires ? Comment nous expliquer que la création du P.C.R.P. va améliorer la qualité du contrôle départemental alors que ces concentrations en pôles n'ont pour unique but que de maquiller des suppressions de poste ?

La question de l'organisation des missions à l'intérieur du P.C.R.P. demeure dans la mesure où la Direction n'a toujours pas achevé sa réflexion. On nous renvoie, une nouvelle fois, au groupe de travail «élargi »... Mr PONS avait promis le 9 février que la majorité des interrogations serait résolue pour le 15 juin. Toujours rien au 23 mars. Ne préjugeons de rien, nous verrons...

Au sujet de l'immobilier, pas plus de précision... Si des premières ébauches de plan ont été évoquées par la Direction, l'inquiétude demeure par rapport aux différentes hypothèses présentées. Les collègues du S.I.E. Marseille 5/6e, ayant appris qu'ils devraient « céder de la place » ont envahi la réunion pour faire part de leur désaccord sur un des projets présenté hier à leur chef de service (Enregistrement qui rejoindrait l'IFU sur le plateau afin de libérer l'espace de la future antenne marseillaise du P.C.R.P.) .
A l 'heure actuelle, quel que soit le site , aucun plan précis ne nous a été présenté.
Il n'est pas question que les collègues déjà installés sur les sites de Salon, Borde et Estienne d'Orves deviennent les « victimes collatérales » de cette nouvelle structure. A ce stade , nous avons demandé un calendrier de réunions en toute transparence avec les agents des trois antennes.

Nous avons, en fin de réunion, alerté la Direction au sujet de la situation particulièrement tendue à propos du parking de Sainte-Anne et sur l'avenir inquiétant des collègues du Service de Contrôle de la Redevance Audiovisuelle (S.C.R.A.). Mme MICHEL-MOREAUX a pris bonne note de nos remarques. Nous demeurons particulièrement vigilants sur la suite qui y sera réservée.